

Indéfini, défini et démonstratif. Francis Corblin, 1987, Droz, Genève, 263 p.

Louise Guénette

Volume 18, numéro 1, 1989

La Pragmatique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602648ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602648ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Guénette, L. (1989). Compte rendu de [*Indéfini, défini et démonstratif*. Francis Corblin, 1987, Droz, Genève, 263 p.] *Revue québécoise de linguistique*, 18(1), 245–248. <https://doi.org/10.7202/602648ar>

INDÉFINI, DÉFINI ET DÉMONSTRATIF

Francis Corblin, 1987,
Droz, Genève, 263 pages.

Louise Guénette

L'auteur présente une étude des catégories de l'article indéfini, de l'article défini et du démonstratif dans laquelle est mis en évidence ce qui différencie et ce qui apparente ces trois catégories.

Le problème est traité par rapport au contexte. L'objectif premier de l'auteur est d'identifier et d'expliquer la relation qu'entretient chacun des trois déterminants avec le contexte. On peut résumer ainsi les vues de l'auteur: le démonstratif est toujours dépendant du contexte, l'indéfini ne l'est jamais et l'article défini, quant à lui, est dépendant du contexte dans ses emplois génériques, mais non dans ses emplois anaphoriques.

L'analyse proposée repose sur un certain nombre de concepts liés à la référence. Une première distinction est faite entre indéfinis et désignateurs, ce dernier terme incluant défini et démonstratif. La notion de saturation tient également une place importante: s'il y a dépendance contextuelle, c'est qu'une exigence d'interprétation n'est pas satisfaite. Le déterminant vient alors établir une connexion qui sature, qui complète l'interprétation référentielle. D'autres notions — celles de dénombrement, de parcours de valeurs, de référence virtuelle, pour n'en nommer que quelques-unes — sont aussi employées, dont plusieurs sont reprises aux travaux de J.C. Milner.

L'ouvrage comporte trois chapitres traitant chacun d'un des déterminants. L'ordre de présentation est celui du titre de l'ouvrage.

Le premier chapitre porte sur les expressions indéfinies. Ce groupe comprend, outre l'article indéfini *un*, les nombres *deux, trois, quatre..., plusieurs, quelques, certains*. Deux mots résument le fonctionnement de cette catégorie: **dénombrément** et **extraction**. Dans un énoncé comprenant n N , l'indéfini n dénombre n individus de la classe des N pour lesquels l'énoncé est vérifié. Cet énoncé s'interprète alors comme le résultat d'une extraction sur la classe des N de n individus. Le principe même de l'extraction rend compte de l'indépendance contextuelle que l'on reconnaît à l'indéfini. En effet, chaque extraction ne met en cause qu'un nombre n d'individus, qu'une classe de N , et l'énoncé où apparaît n N . Chaque extraction est indépendante du contexte d'usage — il faut comprendre ici tout ce qui n'est pas la proposition où apparaît l'indéfini — et des autres extractions possibles.

L'auteur propose également une analyse fine des interprétations dites spécifiques, non spécifiques et génériques. Sont à interpréter de façon spécifique les cas où un seul individu est en cause («Un singe est enfermé dans cette cage:Chita.») et les cas où il s'agit d'une sous-espèce («Un singe abonde dans cette région: le macaque.»). Les interprétations non spécifiques sont celles où l'énoncé est vérifié pour un ou plusieurs individus dont on ignore l'identité («Marie souhaitait qu'un homme l'aidât à porter son sac.»). Une interprétation sera dite générique si l'énoncé est vérifié pour toutes les extractions possibles («Une société repose sur des principes.»). Le générique s'obtient par répétition d'extraction individuelle. L'indéfini n'est pas en lui-même spécifique ou générique. C'est le contexte propositionnel qui est responsable de l'interprétation spécifique ou générique.

Le second chapitre tente de rendre compte de la multiplicité des emplois d'une seule forme, l'article défini *le*. Ce déterminant est certes le plus complexe des trois. Il s'apparente d'une part à l'indéfini par ses emplois génériques et d'autre part, au démonstratif par ses emplois anaphoriques. L'auteur essaie de dégager de cette diversité d'emplois un principe explicateur unique propre au défini. Ce principe est le suivant: dans un groupe nominal défini *le* N , c'est la référence virtuelle associée à N qui permet d'identifier le référent. Ce n'est que par l'intermédiaire du contenu lexical de N qu'on pourra isoler un et un seul individu x qui sera alors désigné par *le* N .

Dans les emplois génériques («Le cheval vit longtemps.») *le N* isole l'espèce *N* de toutes les autres espèces et ce, indépendamment du contexte. Ce qui distingue l'indéfini générique du défini générique, c'est que ce dernier atteint l'espèce sans passer par l'individuel, et qu'il désigne directement l'espèce quel que soit le contexte.

Pour expliquer les emplois anaphoriques du défini «nu», *le N*, l'auteur a recours à la notion de saturation. La saturation consiste à déterminer un domaine d'interprétation dans lequel *N* pourra désigner un et un seul individu. Pour les exemples dits de reprise («Pierre s'arrêta dans un village. Le village était triste.»), c'est le contexte qui fournit ce domaine d'interprétation. La référence virtuelle de «village» dans «le village» s'applique directement à un élément du contexte déjà mentionné. L'interprétation référentielle de *le N* est donc saturée par le contexte. Ces emplois du défini se rapprochent de ceux du démonstratif et du pronom. Par contre les emplois associatifs («Pierre visita un village. L'église était triste.») sont propres au défini. Ici la référence virtuelle de «église» ne trouve pas dans le contexte un élément auquel s'appliquer. Mais le contexte fournit des désignations d'individus auxquels sont rattachées des propriétés empiriques. Ces désignations constituent des points de référence délimitant un univers restreint. C'est cet univers restreint qui constitue le domaine d'interprétation dans lequel la référence virtuelle de *le N* pourra permettre d'isoler un individu. On voit donc que pour les emplois anaphoriques le contexte est primordial car il fournit le domaine d'interprétation où la référence virtuelle de *le N* trouvera son designatum.

L'auteur présente également des emplois du défini «modifié», c'est-à-dire lorsque *le N* est suivi d'un complément déterminatif ou d'une relative. Dans ces cas, la complémentation est le critère de sélection opérant sur le domaine de sélection que constitue l'ensemble des *N*.

Le chapitre trois traite du démonstratif. L'auteur oppose essentiellement les emplois du démonstratif aux emplois anaphoriques du défini. Alors que la reprise n'est qu'une façon dont se réalise la saturation par le défini, elle est, pour le démonstratif, un élément nécessaire à son fonctionnement. La propriété dominante de cette catégorie est sa dépendance au contexte. Avec le défini, c'est la référence virtuelle du *N* qui permet d'isoler l'objet désigné. Avec le démonstratif, la référence virtuelle associée à *N* dans *ce N* est secondaire. Le contenu lexical de *N* ne dit pas ce qu'est le référent. Il faut chercher dans le contexte une désignation qui, elle, fixe

le designatum auquel renvoie le groupe démonstratif. Le rôle du démonstratif est de re-classifier un objet présenté lors d'une première mention. L'emploi du démonstratif implique donc que le designatum a déjà été isolé et ce, indépendamment de la référence virtuelle associée à *ce N*. Cela est particulièrement évident dans un exemple comme «Ils considérèrent le plancher du wagon et décidèrent que pour une nuit, on pouvait se satisfaire de ce lit.»

Les qualités premières de l'ouvrage sont certainement son unité et sa cohésion. Du début à la fin l'auteur poursuit le même objectif, à savoir, déterminer le rôle du contexte dans l'interprétation de ces trois déterminants. Chaque chapitre constitue un tout et les rappels ou appels qui y sont faits de l'un à l'autre ne sont que souci pédagogique. Le passage d'un chapitre à l'autre, d'un déterminant à l'autre, se fait sans difficulté, ce qui reflète de la part de l'auteur une vue d'ensemble claire.

Voici pour terminer trois points faibles de l'ouvrage. Premièrement, il est regrettable que l'auteur n'ait pas abordé les emplois exophoriques du démonstratif. Deuxièmement, certaines notions fondamentales dans l'analyse comme «référence virtuelle», «saturation», «interprétation référentielle» ne sont pas définies avec précision en début d'ouvrage, de sorte que l'on reste toujours un peu incertain de leur sens exact. Et troisièmement, l'auteur fonde son analyse uniquement sur des exemples non attestés. Certains d'entre eux nous ont paru difficilement acceptables peut-être à cause de l'absence de tout contexte linguistique et situationnel.

Louise Guénette
Université Laval